



**GROUPE MINIER IMPÉRIAL LTÉE.**

RAPPORT DE GESTION

Pour la période initiale de 80 jours terminée le 30 novembre 2017

**IMPERIAL MINING GROUP LTD.**

**MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS**

For the initial 80 days period ended November 30, 2017

**Table des matières**

Date
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation
Actifs miniers et frais d'exploration
Résultats des opérations
Trésorerie et sources de financement
Opérations entre apparentés
Transactions hors-bilan
Obligations et engagements contractuels
Jugements, estimations et hypothèses
Divulgence des actions en circulation
Événements subséquents
Risques d'affaires
Perspectives
Contrôle et procédures de communication de l'information
Information additionnelle et divulgation continue

**Table of Contents**

1.0	Date
2.0	Caution regarding prospective information
3.0	Business description and continuity of operations
4.0	Mining assets and exploration expenses
5.0	Operations results
6.0	Liquidity and funding
7.0	Related party transactions
8.0	Off-balance sheet transactions
9.0	Contractual obligations and commitments
10.0	Judgments, estimates and assumptions
11.0	Outstanding share information
12.0	Subsequent events
13.0	Business risks
14.0	Outlook
15.0	Information communication controls and procedures
16.0	Additional information and continuous disclosure

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») d'Imperial Mining Group Ltd. (« IMG » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de IMG sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période initiale de 80 jours terminée le 30 novembre 2017 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires non-audités pour la période initiale de 80 jours terminée le 30 novembre 2017 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires au 30 novembre 2017 et les notes afférentes.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les actions de IMG sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole « IPG ».

### **1.0 DATE**

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 29 janvier 2018.

### **2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS**

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

### **3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration dont les activités d'exploration sont conduites au Québec.

This management discussion and analysis ("MD&A") of Imperial Mining Group Ltd. ("IMG" or the "Company") complies with Rule 51-102A of the Canadian Securities Administrators regarding continuous disclosure.

The MD&A is a narrative explanation, through the eyes of the management of IMG, of how the Company performed during the initial 80 days period ended November 30, 2017, and of the Company's financial condition and future prospects. This discussion and analysis complements the unaudited interim financial statements for the initial 80 days period ended November 30, 2017 but does not form part of them. Therefore, this management discussion and analysis should be read in conjunction with the interim financial statements as at November 30, 2017 and the related notes.

All figures are in Canadian dollars unless otherwise stated. Additional information on the Company can be found on SEDAR at [www.sedar.com](http://www.sedar.com). The shares of IMG are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol "IPG".

### **1.0 DATE**

This MD&A has been prepared on the basis of information available as of January 29, 2018.

### **2.0 FORWARD-LOOKING STATEMENTS**

This MD&A includes forward-looking statements that reflect the Company's current expectations regarding future events. To the extent that such statements contain information that is not historical in nature, such statements are essentially forward-looking, and often contain words like "anticipate", "expect", "estimate", "intend", "project", "plan" and "believe". Forward-looking statements involve risks, uncertainties and other factors that could cause actual results to differ materially from those expressed or implied by such forward-looking statements. There are many factors that could cause such differences, including volatility of metal market prices, the impact of changes in foreign exchange or interest rates, imprecision in reserve estimation, environmental risks including increased regulatory burdens, unexpected geological conditions, adverse mining conditions, changes in government regulations and policies, including laws and policies, the failure to obtain the necessary permits and approvals from government authorities, and other development and operating risks.

While the Company believes that the assumptions inherent in the forward-looking statements are reasonable, readers should not place undue reliance on such statements, which only apply as at the date of this MD&A. The Company disclaims any intention or obligation to update or revise forward-looking statements as a result of new information, future events or otherwise, unless required to do so by applicable securities laws.

### **3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND CONTINUITY OF OPERATIONS**

The Company, incorporated under Canada Business Corporation Act, is a mining exploration company with exploration activities conducted in Quebec.

### **3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)**

Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2017, la Société a enregistré une perte nette de 33 397 \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, de bons de souscription d'actions ordinaires en circulation et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ils ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

### **4.0 ACTIFS MINIERES ET FRAIS D'EXPLORATION**

**Le 28 décembre 2017**, dans le cadre de l'arrangement, Exploration NQ Inc. a transféré à IMG toutes ses participations dans les actifs miniers du Québec en contrepartie de l'émission par la Société de 18 750 000 actions à 0,16 \$ et 9 375 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne à son détenteur le droit d'acquérir une action de la Société à 0,25 \$ par action.

Simultanément à la clôture de l'arrangement, IMG a également conclu l'acquisition d'une participation d'un intérêt de 100 % dans la propriété de Crater Lake auprès de Peak Mining Corp. en contrepartie de l'émission de 7 500 000 actions de la Société.

#### **Description des propriétés**

##### **Propriété Crater Lake : Sc, Nb, Ta, ETR**

La propriétaire Crater Lake est située à environ 120 km au sud du lac Strange et se compose de 57 réclamations minières au Québec et couvre une superficie de 2 794 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2,0 % sur les produits nets de fonderie, donc peut être racheté pour la somme de 2 000 000 \$.

##### **Propriété Opawica : Au**

La propriété est située à 20 km à l'est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. Elle est constituée de 14 titres miniers contigus, dans les cantons Gand et L'Espérance, qui couvrent une superficie totale de 7,81 km<sup>2</sup>. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1 % sur les produits nets de fonderie.

### **3.0 BUSINESS DESCRIPTION AND CONTINUITY OF OPERATIONS (continued)**

For the three-month period ended November 30, 2017, the Company recorded a net loss of \$ 33 397. Besides the usual needs for working capital, the Company must obtain funds to be able to meet its existing commitments under the exploration programs and to pay its overhead and administrative costs

Management is periodically seeking to obtain financing through the issuance of equity securities, exercise of outstanding warrants for common shares and options to purchase shares in order to continue operations, and despite the fact it has been successful in the past, there is no guarantee of future success.

If management were unable to secure new funding, the Company may then be unable to continue its operations and the amounts carried as assets may be less than its amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify the ownership rights in mining properties in which the Company holds an interest in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the title property for the Company. The title may be subject to unregistered prior agreements and may not comply with regulatory requirements.

The Company's financial statements were prepared according to the International financial reporting standards (IFRS) and with the going concern assumption. They do not reflect adjustments that should be made to the book value of assets and liabilities, the reported amounts of income and expenses and the classification of balance sheet if the going concern assumption was unfounded. These adjustments could be important.

### **4.0 MINING ASSETS AND EXPLORATION EXPENSES**

**On December 28, 2017**, as part of the Arrangement, NQ Exploration Inc. transferred to IMG all of its interests in its Quebec mining assets in consideration of 18,750,000 actions at \$ 0.16 and 9,375,000 warrants. Each warrant entitles the holder to acquire one share of the Company at a price of \$ 0.25.

Concurrently with the closing of the Arrangement, IMG also completed the acquisition of a 100 % interest in the Crater Lake property from Peak Mining Corp. in consideration of the issuance of 7,500,000 shares of the Company.

#### **Properties Description**

##### **Crater Lake Property: Sc, Nb, Ta, REEs**

The Crater Lake property is located approximately 120 km south of Strange Lake and consists of 57 mining claims in Quebec and covers an area of 2,794 hectares. The property is wholly-owned by the Company and is subject to a 2.0 % NSR royalty, which can be re-purchased for \$ 2,000,000.

##### **Opawica Property: Au**

The property lies 20 km east of Desmaraisville in the Chibougamau mining camp. It consists of 14 contiguous mining titles in Gand and L'Espérance townships covering a total area of 7.81 km<sup>2</sup>. The property is wholly-owned by the Company and is subject to a 1% NSR royalty.

#### **4.0 ACTIFS MINIERES ET FRAIS D'EXPLORATION (suite)**

##### **Propriété Carheil : Cu, Zn, Pb, Au, Ag**

La propriété Carheil est située dans les cantons de Brouillan et Carheil, dans le nord de l'Abitibi, à 5 km au sud-ouest de l'ancienne Mine Selbaie. La propriété Carheil appartient à 100 % à la Société et regroupe 100 cellules contiguës qui couvrent une superficie approximative de 46,47 km<sup>2</sup>. La propriété n'est assujettie à aucune redevance. Le 11 septembre 2017, une entente d'option pour la propriété a été signée avec SOQUEM Inc. Aux termes de la présente entente, SOQUEM a effectué un paiement en espèces de \$250 000 et peut acquérir une participation de 50% dans le projet en effectuant des travaux d'exploration totalisant \$3 750 000 sur une période d'option de quatre (4) ans. Imperial conserve une redevance de 2,0% sur les produits nets de fonderie sur la propriété après que SOQUEM a acquis son intérêt de 50%.

##### **Propriété Brouillan : Au, Cu, Zn, Ag**

La propriété Brouillan est contiguë à la propriété Carheil sur sa frontière Nord. Elle est constituée de 14 claims d'une superficie d'environ 7,82 km<sup>2</sup>. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie, dont 50 % peut être racheté pour la somme de 1 000 000 \$. Cette propriété est sujette à l'accord d'option SOQUEM décrit pour la propriété Carheil ci-dessus.

##### **Propriété La Roncière : Au**

La propriété La Roncière est située environ 120 km au sud-ouest de Chibougamau dans les cantons Gand et La Roncière. Elle est contiguë à la propriété Gand 1, à l'extrémité Est de cette dernière. Elle est constituée de 45 titres miniers qui couvrent une superficie totale de 25,1 km<sup>2</sup>. La Société détient 50 % d'intérêt dans la propriété en partenariat avec Soquem Inc. Cette entente inclut les neuf claims de la propriété Dalime, contiguë à La Roncière. La propriété est sujette à une redevance de 2,5 % sur les produits nets de fonderie.

#### **4.0 MINING ASSETS AND EXPLORATION EXPENSE (continued)**

##### **Carheil Property: Cu, Zn, Pb, Au, Ag**

The Carheil property lies in Brouillan and Carheil townships in the northern Abitibi region, 5 km southwest of the old Selbaie mine. The Company owns a 100% interest in the Carheil property. The property consists of 100 cells contiguous claims covering approximately 46.47 km<sup>2</sup>. The property is not subject to any royalty. On September 11, 2017, an option agreement for the property was executed with SOQUEM Inc. Under the terms of this agreement SOQUEM made a cash payment of \$250,000 and can acquire a 50% interest in the Project by carrying out exploration work totaling \$3,750,000 over an option period of four (4) years. Imperial retains a 2.0 % NSR royalty on the property after SOQUEM has vested for their 50% interest.

##### **Brouillan Property: Au, Cu, Zn, Ag**

The Brouillan property lies immediately north of the Carheil property. It consists of 14 claims covering a surface area of approximately 7.82 km<sup>2</sup>. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 2% NSR royalty, 50% of which can be bought back for \$ 1,000,000. This property is subject to the SOQUEM option agreement outlined for the Carheil Property above.

##### **La Roncière Property: Au**

The La Roncière property is located some 120 km to the south-west of the town of Chibougamau, in Gand and La Roncière townships. It consists of 45 mining claims covering an area of 25.1 km<sup>2</sup>. The Company owns 50% interest in the property with Soquem Inc. This agreement includes nine additional claims, contiguous to La Roncière and called the Dalime property. The property is subject to a 2.5% NSR royalty.

**5.0 RÉSULTATS DES OPÉRATIONS**

Pour la période initiale de 80 jours terminée le 30 novembre 2017, la Société a enregistré une perte nette de 33 397 \$.

**5.0 OPERATIONS RESULTS**

For the initial 80 days period ended November 30, 2017, the Company recorded a net loss of \$ 33,397.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Honoraire professionnels et de consultation / Professional and consulting fees (a)	4 000	-	4 000
Autre frais d'exploitation/ Other operating expenses (b)	14 484	-	14 484
Frais d'exploration and d'évaluation / Evaluation and exploration expenses (c)	4 271	-	4 271

a) b) c) La société a engagé ces frais pour débuter les activités de la Société.

a) b) c) The company engaged these start up costs to launch the Company's activities.

**6.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

La principale source de financement de la Société est l'émission de capital actions et débetures. Chacun des projets de la Société a démontré une évidence suffisante de mérite géologique pour permettre de faire l'objet d'explorations additionnelles.

Cependant, il n'est pas présentement possible d'estimer le coût des programmes d'exploration additionnels futurs qui pourraient ou ne pourraient pas amener des propriétés individuelles au prochain niveau de développement continu étant donné que ce sont tous des projets d'exploration dont le développement dépend des résultats d'exploration et de la capacité de compléter les financements.

Au 30 novembre 2017, la Société présentait un fonds de roulement négatif de 33 397 \$, y compris un encaisse de néant et un déficit cumulé de 31 269 \$, et elle a inscrit une perte de 31 269 \$.

**7.0 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées, les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

**7.1 Transactions avec les principaux dirigeants**

Le tableau suivant représente les transactions avec le dirigeant :

	<u>Pour la période initiale de 80 jours terminée /</u> <u>For the initial 80 days period ended</u>	
	<u>30 novembre / November 30, 2017</u>	
	\$	
Dépense payées par un administrateur	18 523	Expenses assumed by a director
Total	18 523	Total

**8.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN**

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

**6.0 LIQUIDITY AND FUNDING**

The Company's main source of financing is the issuance of share capital and debentures. Each of its projects has demonstrated sufficient evidence of geological merit to warrant additional exploration.

However, it is not presently possible to estimate the cost of further exploration programs, which may or may not bring individual properties to a subsequent stage of development, since they are all exploration projects and their development depends on exploration results and the ability to raise financings.

On November 30, 2017, the Company had a negative working capital of \$ 33 397 including a cash of nil and had an accumulated deficit of \$ 31 269 and had incurred a loss of \$ 31 269.

**7.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS**

The Company's related parties include affiliated companies, Board of Director members and key management personnel.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special term and conditions and no guarantees has been given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

**7.1 Transactions with key management personnel**

The following table shows the transactions with the officer :

**8.0 OFF-BALANCE SHEET TRANSACTIONS**

There are no off-balance sheet transactions.

**9.0 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

- a) En décembre 2017, la Société a signé une entente avec une société contrôlée par le chef des opérations financières. Les honoraires encourus au cours de l'exercice s'élèvent à 60 000 \$.

**10.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

**10.1 Jugements posés par la direction**

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

**Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat**

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations de l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

**10.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

**Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation**

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

**9.0 CONTRACTUAL OBLIGATIONS AND OFF-BALANCE-SHEET ARRANGEMENTS**

- a) In December 2017, the Company signed an agreement with a company controlled by the Chief Financial Officer. The fees provided during the year amounted to \$ 60,000.

**10.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS**

When preparing the financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

**10.1 Significant management judgment**

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

**Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense**

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

**Going concern**

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

**10.2 Estimation uncertainty**

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

**Impairment of exploration and evaluation assets**

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

When an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.



**10.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**

**10.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)**

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

**Paiements fondés sur des actions**

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

**Provisions et passifs éventuels**

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

**11.0 DIVULGATION DES ACTIONS EN CIRCULATION**

	29 janvier 2018 / January 29, 2018
	Nombre / Number
Actions ordinaires	33 869 853
Bons de souscription	11 264 896
Options d'achat d'actions	1 650 000
Total d'actions ordinaires pleinement diluées	<u>46 976 930</u>

**10.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**

**10.2 Estimation uncertainly (continued)**

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recover from either future exploitation or sale when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

If, after expenditure is capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of expenditures is unlikely, the amount capitalized is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

**Share-based payments**

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility of its own shares and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes.

**Provisions and contingent liabilities**

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the consolidated financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice received, previous experience and the probability of the realization of a loss. Many of these factors are sources of estimation uncertainty.

**11.0 OUTSTANDING SHARE INFORMATION**

Common shares
Warrants
Stock options
Total common shares fully diluted

## 12. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

**Le 28 décembre 2017**, AM Ressources Corp. (anciennement Exploration NQ inc.) (la «Société») a annoncé l'achèvement du plan d'arrangement de la Corporation impliquant la Corporation, Groupe Minier Impérial Ltée. («IMG») et l'actionnaire de la Corporation, aux termes duquel la Corporation a complété le spin-out d'IMG.

Par suite de l'arrangement, entre autres choses, les actionnaires d'AM, à la fermeture le 19 décembre 2017 (la «date de distribution des titres»), ont reçu 0,02 nouvelle action ordinaire d'AM (une «action AM»), 0,199623876 action d'IMG et 0,09811938 bon de souscription d'IMG (un «bon de souscription du Spin-Out») pour chaque (1) action ordinaire d'AM détenue par cet actionnaire d'AM à la date de distribution des titres. Chaque bon de souscription permettra à son porteur d'acheter une (1) action additionnelle d'IMG à un prix d'exercice de 0,25 \$ par action entre le 28 décembre 2019 et le 28 décembre 2022. Dans le cas où les actions d'IMG se transigent à un prix supérieur à 0,50 \$ par action d'IMG pendant trente (30) jours consécutifs de transaction boursière (l'«événement d'accélération»), les bons de souscription du Spin-Out expireront le 28 décembre 2022 et la date qui tombe trente (30) jours après qu'IMG a avisé les détenteurs des bons de souscription du Spin-Out que l'événement d'accélération s'est produit, à condition qu'un tel avis ne puisse être fourni avant le 28 décembre 2018.

Aux termes de la convention d'arrangement et de la convention d'achat d'actifs, NQ a transféré tous les actifs de NQ du Québec à IMG, en contrepartie de l'émission par IMG de 18 750 000 actions à un prix de 0,16 \$ par action d'IMG et 9 375 000 bons de souscription d'IMG. NQ distribuera toutes les actions d'IMG et les bons de souscription d'IMG aux actionnaires de NQ.

Chaque bon de souscription d'IMG donne à son détenteur le droit d'acquérir une action d'IMG au prix de 0,25 \$ par action entre le 24<sup>ème</sup> et le 60<sup>ème</sup> mois à compter de la date d'entrée en vigueur. Si les actions d'IMG se transigent à un prix supérieur à 0,50 \$ pendant trente (30) jours consécutifs (l'«événement d'accélération»), les bons de souscription d'IMG expireront le premier jour de la date d'expiration des bons de souscription d'IMG et - date qui est trente (30) jours de calendrier après qu'IMG ait avisé les détenteurs des bons de souscription d'IMG que l'événement d'accélération s'est produit, à condition que cet avis ne puisse être fourni au cours du premier mois de la date d'entrée en vigueur.

Parallèlement à la clôture de l'arrangement, IMG a procédé à la clôture d'un placement privé sans courtier (chacune une «Unité») et d'actions IMG pour un produit brut totalisant de 1 150 485,96 \$ (le «financement simultané»). Chaque unité comprenant un (1) action d'IMG et un demi-bon de souscription d'action d'IMG (chacun étant un «bon de souscription»), chaque bon de souscription entier donnera à son porteur le droit d'acheter une (1) action d'IMG supplémentaire à un prix d'exercice prévu de 0,25 \$ par action jusqu'au 28 décembre 2019. Tous les titres émis aux termes du financement concomitant seront assujettis à une période de détention obligatoire se terminant le 29 avril 2018.

Dans le cadre du financement concomitant, IMG a payé une commission d'intermédiaire de 20 450 \$ et émis 192 181 bons de souscription de compensation permettant au détenteur d'acquérir le même nombre d'actions d'IMG au prix de 0,25 \$ jusqu'au 28 décembre 2019.

Immédiatement après la clôture de l'arrangement, IMG a également conclu l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété de Crater Lake de Peak Mining Corp. en contrepartie de l'émission de 7 500 000 actions d'IMG.

Le conseil d'administration d'IMG a été reconstitué dans le cadre de l'arrangement et est composé de Peter J. Cashin, de Donald Bubar, de Philippe Cloutier et de Steven Brunelle. Les dirigeants d'IMG sont M. Peter J. Cashin (président et chef de la direction), M. Martin Nicoletti (chef de la direction financière et secrétaire corporatif) et M. Pierre Guay (vice-président, Exploration).

**Le 16 janvier 2018**, les actions ordinaires d'IMG a commencé à se négocier à la Bourse de croissance TSX sous le symbole «IPG».

## 12. SUBSEQUENT EVENT

**On December 28, 2017**, AM Resources Corp. (formerly NQ Exploration Inc.) (the "Corporation") announced the completion of the Corporation's plan of arrangement involving the Corporation, Imperial Mining Group Ltd. ("IMG") and the shareholder of the Corporation, pursuant to which the Corporation completed a spin-out of IMG.

As a result of the Arrangement, among other things, AM Shareholders, as of close of business on December 19, 2017 (the "Securities Distribution Date"), received 0.02 of one new AM common share (an "AM Share"), 0.19623876 IMG Share and 0.09811938 IMG Share purchase warrant (a "Spin-Out Warrant") for each (1) common share of AM held by such AM Shareholder as of the Securities Distribution Date. Each Spin-Out Warrant will entitle the holder to purchase one (1) additional IMG Share at an exercise price of \$0.25 per share between December 28, 2019 and December 28, 2022. In the event that the IMG Shares trade at a price exceeding \$0.50 per IMG Share for thirty (30) consecutive trading days (the "Acceleration Event"), the Spin-Out Warrants will expire on the earlier of December 28, 2022 and the date which is thirty (30) calendar days after IMG provides notice to the holders of the Spin-Out Warrants that the Acceleration Event has occurred, provided that such notice cannot be provided before December 28, 2018.

Pursuant to the Arrangement Agreement and Asset Purchase Agreement, NQ transferred all of the NQ Québec Assets to IMG, in consideration for the issuance by IMG of 18,750,000 IMG Shares at a deemed price of \$0.16 per IMG Share, and 9,375,000 IMG Warrants. NQ will distribute all of the IMG Shares and IMG Warrants to NQ Shareholders.

Each IMG Warrant entitles the holder to acquire one IMG Share at a price of \$ 0.25 per share between the 24<sup>th</sup> and 60<sup>th</sup> months from the Effective Date. In the event that the IMG Shares trade at a price exceeding \$ 0.50 for thirty (30) consecutive trading days (the "Acceleration Event"), the IMG Warrants will expire on the earlier of the date of expiry of the IMG Warrants and the-date which is-thirty (30) calendar days after IMG provides notice to the holders of the IMG Warrants that the Acceleration Event has occurred, provided that such notice cannot be provided during the initial 24<sup>th</sup> month from the Effective Date.

Concurrently with the closing of the Arrangement, IMG has closed a non-brokered private placements of units (each a "Unit") and IMG Shares on a flow-through basis for combined gross proceeds of \$ 1,150,486 the ("Concurrent Financing"). Each Unit consisting of one (1) IMG Share and one-half of one (1/2) IMG Share purchase warrant (each a "Warrant"), each whole Warrant will entitle the holder to purchase one (1) additional IMG Share at an intended exercise price of \$ 0.25 per share until December 28, 2019. All securities issued pursuant to the Concurrent Financing will be subject to a statutory hold period ending on April 29, 2018.

In connection with the Concurrent Financing, IMG has paid a finder fee of \$ 20,450 and issued 192,181 compensation warrants entitling the holder to acquire the same number of IMG Shares at a price of \$ 0.25 until December 28, 2019.

Immediately after the closing of the Arrangement, IMG also completed the acquisition of a 100% interest in the Crater Lake property from Peak Mining Corp. in consideration of the issuance of 7,500,000 IMG shares.

The board of directors of IMG was reconstituted in connection with the Arrangement and consists of Peter J. Cashin, Donald Bubar, Philippe Cloutier, and Steven Brunelle. The officers of IMG consist of Peter J. Cashin (President and Chief Executive Officer), Martin Nicoletti (Chief Financial Officer and Corporate Secretary) and Pierre Guay (VP Exploration).

**On January 16, 2018**, the common shares of IMG began trading on the TSX Venture Exchange under the stock symbol "IPG".

### **13.0 RISQUES D'AFFAIRES**

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

#### **a) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse et le prêt à recevoir sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la société ne s'entend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La valeur comptable de l'encaisse représente l'exposition maximale de la société face au risque de crédit.

#### **b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Lorsque la contrepartie choisit le montant où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

### **14.0 PERSPECTIVES**

Au cours de l'exercice, la Société planifie ;

- Mettre en valeur ses propriétés minières
- Analyser des projets pour acquisitions potentiels.
- Financer ses activités

La stratégie de développement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement rentables, dont les fruits de l'exploitation assureront la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte du contexte global dans lequel se situe l'exploration, de l'évolution du marché boursier et du prix de l'or, métaux de base et métaux technologiques .

### **15.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergent à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

### **13.0 BUSINESS RISKS**

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

#### **a) Credit risk**

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The financial instrument which potentially expose the Company to credit risk mainly consists of cash and the loan receivable. The credit risk on cash is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. There, the company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. The carrying value of cash represents the company's maximum exposure to credit risk.

#### **b) Liquidity risk**

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability is included on the earliest date in which the payment can be required.

### **14.0 OUTLOOK**

During the year, the Company plans to;

- Highlighting its mining properties
- Analyse projects for potential acquisitions.
- Finance its activities;

The Company development strategy is focused on the discovery of economically profitable deposits, where the benefits of mining will ensure the Company's sustainability. Management, in implementing its development strategy, will take into account the exploration global context, the evolution of the stock market and the price of gold, base metals and technology metals.

### **15.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES**

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Corporation will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the interim financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

**15.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (suite)**

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

**16.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE**

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 29 janvier 2018. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Davantage de renseignements sur la Société peuvent être également trouvés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

(signé) Peter Cashin

\_\_\_\_\_  
Peter Cashin  
Président et Chef de la direction /  
President and Chief Executive Officer

**15.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES (continued)**

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certification includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

**16.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS DISCLOSURE**

This MD&A was prepared as of January 29, 2018. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). More information about the Company can be also found on SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

(signé) Martin Nicoletti

\_\_\_\_\_  
Martin Nicoletti, CPA CGA  
Chef des opérations financières /  
Chief Financial Officer